

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 4

Vorwort: Éditorial
Autor: Fournier, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ÉDITORIAL

C'est à 10 heures pile qu'un sympathique brouhaha, bientôt suivi d'un silence attentif, salua l'ouverture par M. le président Robert Bovey de l'assemblée des délégués 1973. Notre président SAR allait au-devant d'une rude journée et on devine la somme de courage nécessaire à quelqu'un qui ne se déplace encore qu'avec l'aide d'une canne, pour se lever à chaque intervention et, d'une manière générale, suivre très attentivement tous les débats d'un jour fertile en rapports et menus coups de théâtre. Son discours de circonstance n'en fut que d'autant plus remarquable. En termes précis et concis, il retraça toute la vie de la Société romande d'apiculture depuis l'assemblée des délégués du 18 mars 1972.

Lui succéda M. Auguste Merminod, trésorier, pour la présentation des comptes de l'exercice écoulé. Les questions fusent de toutes parts, certaines pertinentes, d'autres plus à côté, mais à toutes, l'auguste caissier répond avec un calme olympien et une minutie dénotant une connaissance approfondie de tous les recoins de son département, véritable cœur de toute l'activité de notre société.

Passant à l'examen de l'œuvre de la commission de gestion, l'assemblée en épluche soigneusement les tenants et les aboutissants. Plusieurs délégués se lèvent à tour de rôle pour faire part de leurs remarques qui sont à leur tour discutées.

Pendant ce temps, MM. Paroz et Müller s'évertuent dans leur coin à « faire jouer » la caisse des frais de remboursement des déplacements des délégués venus ce jour à la Salle des Vignerons du Buffet de la Gare de Lausanne. Le secrétaire du Comité central et le responsable des « Conseils aux débutants » semblent penser que leur fonction de ce matin est bien plus compliquée que l'introduction d'une reine...

Un peu moins d'enthousiasme souligne l'augmentation du montant de la cotisation portée dorénavant à 11 francs par membre.

MM. Merminod et Müller voient leur mandat reconduit pour une nouvelle période de trois ans tandis que l'assemblée ayant accepté avec remerciements pour les services rendus la démission de M. Joseph Voyame nomme son remplaçant au sein du Comité central en la personne de **M. Georges Huguenin** actuellement président en charge de la Fédération jurassienne d'apiculture.

Un moment attendu est celui de la remise du prix du concours des ruchers 1972. Après la lecture de son rapport, M. Chammartin annonce le lauréat de ce concours : **M. Alcide Berthod** de Bra-

mois qui reçoit la distinction combien enviée que l'on pourrait appeler : **Le Bene Merenti de l'apiculture.**

M. le président Bovey se fait par ailleurs un immense plaisir de remettre à cinq apiculteurs particulièrement méritants un exemplaire de l'ouvrage édité à la suite du 23^e Congrès Apimondia à Moscou.

Au chapitre des jubilés, l'assemblée décide de reporter la prochaine Fête de la SAR de 1974 à 1976, date du centenaire de la Société romande d'apiculture. Rappelons que c'est en avril 1876 que notre société fut constituée.

En dépit des mouvements d'impatience annonçant l'approche de l'heure du repas, quelqu'un soulève la question du travail effectué par la Commission technique pendant l'année écoulée. M. Bovey donne l'explication qu'il juge utile, mais considérée quelque peu insuffisante et imprécise par M. Amédée Richard, président de ladite commission qui demande la parole. M. Richard fait le point de la situation.

Après le dîner, M. le président Bovey lit et commente, selon la coutume, les « vœux des sections ».

Cette dernière assemblée des délégués de ce jour — dont le protocole officiel paraîtra dans un prochain numéro du journal fut, à l'encontre de celle de l'an passé, à l'image d'une colonie d'abeilles parfaitement organisée et très bien disciplinée, désireuse d'œuvrer pour le bon profit de l'apiculture de Romandie. C'est du moins l'avis de votre rédacteur qui ne dépensa pas de salive parce qu'il savait que, dès le moment où le président lèverait la séance, il devrait regagner ses pénates pour s'atteler au présent compte rendu car les rotatives de l'imprimerie tournent déjà sur ce numéro de notre journal. Je pense que nos lecteurs sont en droit de connaître sans trop attendre ce que leurs délégués et leurs représentants au sein du Comité central font de la confiance qu'ils mettent en eux. Ce travail obscur, dans l'ombre bien que me faisant regretter quelque peu le spectacle du mulet déambulant en ce moment sur le stade de la Pontaise, me fait pourtant dire à l'issue de cette assemblée que, cette année, il n'y eut pas de faux bourdons tentant de semer le désordre dans la grande ruche SAR et c'est avec un contentement non dissimulé que je termine en chantant avec le poète :

*Oh ! délégués,
Epopée d'un jour,
Le miel blond des corolles
A vos lèvres perlait
Et toutes vos paroles
Furent douces comme lait.*

Sion, le 17 mars 1973. A. Fournier.